

Session extraordinaire de Novembre 1947

Le ~~jour~~ mil neuf cent quarante sept, le deux novembre à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Combiers, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Perier, Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents: M^r Philippreau Guile. Campot Joseph. Ferret Fernand. Faure Edouard. Choumire Frédéric. Gralloux Marcel. Violet Louis. Allary Jean Louis. Mozire Fernand. Bajule Joseph. Martin Marcel.

Absents: Néant. Secrétaire élu: M^r Gralloux Marcel

La séance a été ouverte sous la Présidence de M^r Allary Jean Louis, doyen d'âge, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installé M^r Philippreau Guile. Campot Joseph. Ferret Fernand. Faure Edouard. Choumire Frédéric. Gralloux Marcel. Violet Louis. Allary Jean Louis. Mozire Fernand. Bajule Joseph. Martin Marcel.

Election du maire

Mode de scrutin:

Votants :	(11)	onze
Bulletins blancs :	(1)	un
Suffrages exprimés :	(10)	dix
Majorité absolue :	(6)	six.

Ont obtenu: M^r Allary Jean Louis (10) dix voix
Monsieur Allary Jean Louis ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a immédiatement pris ses fonctions

Election d'un adjoint

1^{er} tour de scrutin :

Votants :	441 onze
Bulletins blancs :	(1) un
Suffrages exprimés :	(10) dix
Majorité absolue :	(6) six

Ont obtenu : M^r Martin Marcel (9) neuf voix
M^r Faure Edouard (1) une voix

Monsieur Martin Marcel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint et immédiatement installé.

Maire Honoraire

Et la demande de Monsieur Martin Marcel, le Conseil Municipal à l'unanimité a désigné Monsieur Deric Aîné comme Maire Honoraire de la Commune de Bombis en remerciement de ses divers services.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

M. Faure

M. Deric
M. Faure
M. Deric

M. Faure
M. Deric

M. Faure
M. Deric
M. Faure